



Commission des Vétérans

## Rapport d'activités de la Commission des Vétérans pour l'année 2022

### 1. Introduction

Bien qu'initée durant la saison sportive 2019-2020, la Commission des Vétérans n'a pu réellement débiter ses activités qu'au sortir de la crise Covid. L'année 2022 constitue donc la première année de fonctionnement complète.

Pour rappel, les missions définies pour la Commission sont :

- De fidéliser la pratique auprès des judoka(te)s de +30 ans.
- De promouvoir et stimuler la participation du plus grand nombre à toutes les activités spécifiques à la catégorie Vétéran au sein de Judo Wallonie-Bruxelles.
- De faciliter la mise en réseau des Vétéran (créer une communauté vétéran au sein de Judo Wallonie-Bruxelles).

Le présent rapport d'activités vise à présenter les activités de la Commission durant cette année 2022.

### 2. Composition et fonctionnement de la Commission

La Commission des Vétéran est actuellement composée de quatre personnes :

Francis BARDAX, Directeur  
Alain DE GENDT, Directeur-Adjoint  
Benoit VAN DE PERRE, Secrétaire  
Yvan BARNICH, Chargé de Communication

La Commission se réunit en moyenne une fois par mois. En fonction des disponibilités de chacun, les réunions se tiennent à Louvain-la-Neuve, chez l'un des membres de la Commission ou en visioconférence. Le mode présentiel est privilégié. Le mode visioconférence et réunions décentralisées permet de garantir une présence maximale des membres de la Commission tout en respectant les obligations professionnelles de chacun.

Durant l'année 2022, la Commission s'est réunie à 14 reprises dont 11 fois en présentiel.

Date de la réunion	Présences				Mode
	Bardax	De Gendt	V D Perre	Barnich	
12 janvier	X	X	X	X	Présentiel
15 février	X	X	X	X	Visio
14 mars	X	X	X	X	Visio
21 mars	X	X	X	X	Présentiel
30 mars	X	X	X	X	Visio
18 mai	X	X	X	X	Présentiel
26 mai	X	X	X	X	Présentiel
15 juin	X	X	X	X	Présentiel
09 août	X	X	X	X	Présentiel
17 août	X	X	X	X	Présentiel
21 septembre	X	X	X	X	Présentiel
12 octobre	X	X	X	X	Présentiel
04 novembre		X	X	X	Présentiel
08 décembre	X		X	X	Présentiel
<b>Total :</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	

### 3. Activités réalisées en 2022

#### RASSEMBLEMENT VETERANS

L'activité principale de la Commission s'articule autour de l'organisation de **rassemblements de judokas vétérans de tous horizons**.

Nous systématisons des **rassemblements mensuels centralisés à Louvain-la-Neuve** et des **rassemblements décentralisés, en collaboration avec les clubs** souhaitant accueillir ce type d'événement. Au moins 1 rassemblement a été organisé dans chaque province durant l'année 2022.

La structure générale des rassemblements est assez généraliste pour permettre au plus grand nombre de s'y retrouver :

- Une phase d'échauffement
- Une phase de travail en ne-waza
- Une phase de randori ne-waza
- Une phase de travail en tachi-waza
- Une phase de randori ne-waza
- Une phase de stretching

Nous insistons sur l'importance de la liberté de chacun d'y mettre l'intensité qu'il souhaite.

En 2012, ces rassemblements ont attiré **136 judokas**. Nous pouvons dresser les constats suivants :

- Ces rassemblements attirent presque exclusivement un public de ceintures noires et fortement masculin. Des initiatives créatives doivent être prises afin de diversifier davantage le public.
- La participation aux rassemblements stimule la participation à d'autres activités vétérans, dont des compétitions.

- Le ratio distance / temps d'activité reste un frein, surtout avec la flambée des prix des carburants.
- Les rassemblements contribuent à une émulation générale et renforce le sentiment d'appartenance.
- Le public prenant part aux rassemblements reste majoritairement constitué de membres souhaitant une pratique « sportive » où la notion de compétition reste, si pas un but en soi, une motivation à rester sur les tatamis.

### **COURS SPECIFIQUES**

Soucieux de ne pas limiter nos actions à un public de compétiteurs, nous réfléchissons à l'organisation de cours plus spécifiques. **C'est ainsi que nous avons proposé un « cours sans chute » le 24 septembre.** Celui-ci a attiré 18 judokas. D'autres initiatives similaires sont en réflexion.

### **OPEN DE BELGIQUE VETERAN**

L'année 2022 fut également l'occasion pour notre Commission de relancer **l'organisation de l'Open de Belgique Vétérans.** Avec 168 participants, ce fut un franc succès après deux années Covid. Nous pensons que l'Open de Belgique a encore de la marge de progression et pourrait attirer, à terme, entre 200 et 250 judokas, l'amenant ainsi à la moyenne de fréquentation des principaux tournois Vétérans organisés dans les pays voisins.

Il est à noter que l'organisation de l'Open de Belgique Vétérans est également le fruit d'une excellente collaboration avec la Commission Kata sportif, la Commission de l'arbitrage et la COST.

### **EBAUCHE DE COLLABORATION AVEC JUDO VLAANDEREN**

Les rassemblements Vétérans et l'Open de Belgique sont d'excellents **moyens de rapprochement avec nos amis de Judo Vlaanderen.** Le dialogue est bon et la promotion des événements de chacun est largement partagée sur les réseaux sociaux. Il y a un terrain favorable pour envisager de futures collaborations. Néanmoins, il semble que les activités vétérans de Judo Vlaanderen soient portées par des groupes de travaux distincts (Judo +55 et Compétition Vétérans) et, à ce stade, nous ne savons pas encore clairement identifier nos interlocuteurs.

### **EBAUCHE DE PROJET JUDO +55**

Dans l'esprit du « Judo pour tous », le projet « Judo+55 » ambitionne le développement d'une offre structurée et adaptée pour les judokas de +55 ans au sein de la FFBJudo.

Ce projet vise à la fois des personnes n'ayant jamais pratiqué le Judo, des personnes ayant pratiqué le Judo quand elles étaient plus jeunes et des Judokas confirmés qui estiment que les activités traditionnelles de leur club ne répondent plus à leurs besoins, possibilités physiques et compétences. Accessoirement, le projet peut aussi permettre à des Judokas plus jeunes de reprendre progressivement l'activité après un arrêt forcé (suite à une blessure par exemple).

Le projet « Judo+55 » se veut également être une excellente vitrine promotionnelle de notre sport en mettant en avant les aspects « Bienfaits pour la santé ».

La mise en place d'un projet aussi ambitieux nécessite des collaborations et l'apport de compétences spécifiques dont ne dispose pas notre Commission. C'est pourquoi nous avons initié une rencontre avec la Commission de l'éducation et des clubs proposant déjà des activités spécifiques de cet ordre.

Malheureusement, aucune suite n'a été réservée à cette rencontre. Selon les membres de la Commission de l'éducation présents, les objectifs du projet et le public cible ne sont pas assez précis. Du côté des clubs, on marque un certain intérêt mais il y a une attente de contenu.

Nous pensons que la création d'un groupe de travail spécifique, rassemblant des compétences spécifiques permettrait d'avancer dans ce projet.

## **SOUTIEN ET ENCADREMENT DES COMPETITEURS**

Dès le lancement de la Commission, nous avons senti une forte demande de soutien pour les formalités d'inscription aux Championnats du Monde et d'Europe Vétérans. Plus largement aussi, une demande de partage d'expériences pour faciliter l'accès à des tournois ou mutualiser certains frais, exclusivement à charge des participants sur ce type d'événement.

Nous avons, en collaboration avec le pôle administratif, répondu à cette attente en jouant l'intermédiaire entre les participants et la fédération. Concrètement, nous avons centralisé les demandes et veillé à la bonne circulation des informations pour les derniers championnats du Monde.

La Délégation francophone comptait 9 Membres (plus grosse participation depuis l'organisation des CM par l'IJF) et ramène 6 médailles dont une en or !

Afin de soutenir nos judokas, la Commission a envoyé un coach (Yvan Barnich). Une présence fortement et unanimement appréciée par les judokas.

Nous avons pu obtenir que les résultats de la Délégation belge soient publiés sur le site info de la RTBF.

La Commission a également envoyé un coach (Alain De Gendt) au tournoi de Nouvion-sur-Meuse (FR), proche de la frontière et au tournoi de Gonfreville (FR – Yvan Barnich). Benoit Van de Perre était également présent comme participant au tournoi de Gerardmer où il a assuré le coaching avant et après ses prestations.

## **PUBLICATION DE REFLEXIONS ET AVIS**

Les derniers championnats d'Europe Vétérans (juin 2022) ont souffert d'une vague d'indignations suite aux frais imposés par l'UEJ aux participants. Il faut ici rappeler que l'ensemble des frais inhérents aux tournois et championnats Vétérans sont exclusivement à charge des judokas.

Les frais d'hébergement imposés étaient tout simplement scandaleux et de nombreuses personnes qui ambitionnaient de participer à ces Championnats y ont renoncé pour raison financières. Notre Commission a fait part au CA de son indignation et demandé que cela soit relayé auprès des instances de l'IJF et de l'UEJ.

En octobre dernier, la Commission a également adressé une note à la Commission de l'éducation pour susciter une réflexion autour de l'organisation des shiai vétérans. Les agendas n'ayant pu se

coordonner, une rencontre entre notre Commission et celle de l'éducation devrait se tenir prochainement pour poursuivre la réflexion.

### **MISE AU POINT DU RANKING VETERANS**

Le ranking vétérans s'inscrit dans une dynamique d'émulation entre vétérans compétiteurs. Il vise à identifier les compétiteurs qui, eu égard à leur parcours sur le « circuit vétérans », contribuent à la promotion de la compétition auprès des judokas vétérans.

Le ranking permet également de fixer un cadre pour cibler les aides qui peuvent être octroyées aux compétiteurs dans le cadre et les limites budgétaires octroyés à la Commission en vue d'une participation aux championnats d'Europe et du Monde Vétérans.

L'année 2022 a été l'occasion de tester un mode de calcul qui se veut équitable et qui valorise à la fois la performance et la participation.

Un projet de règlement a été réalisé et soumis à l'approbation du CA qui a formulé quelques demandes d'ajustements qui sont en cours, sans remettre fondamentalement en cause le principe.

La Commission des Vétérans